

Envoyé en préfecture le 24/01/2025

Reçu en préfecture le 24/01/2025

Publié le

ID : 021-212101380-20250123-DEL0223012025-DE



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

### Date de convocation

17/01/2025

### Date d'affichage

17/01/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

24/01/2025

et publication du :

24/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAGUERRE Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. SORDEL Philippe

**Numéro interne de l'acte : DEL0223012025**

**Objet : Taxe locale sur la publicité extérieure 2025**

Vu l'article L 2333-9 du CGCT,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de fixer le tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2025 au taux maximum soit à 18,60 € le m<sup>2</sup> ;
- de l'autoriser à signer tout document inhérent à ce dossier et à émettre les titres correspondants aux tiers concernés.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :**

- De fixer le tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2025 à 18,60 € le m<sup>2</sup>.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document inhérent à ce dossier et à émettre les titres correspondants aux tiers concernés.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à CHAMPDOTRE  
Le Maire,

